

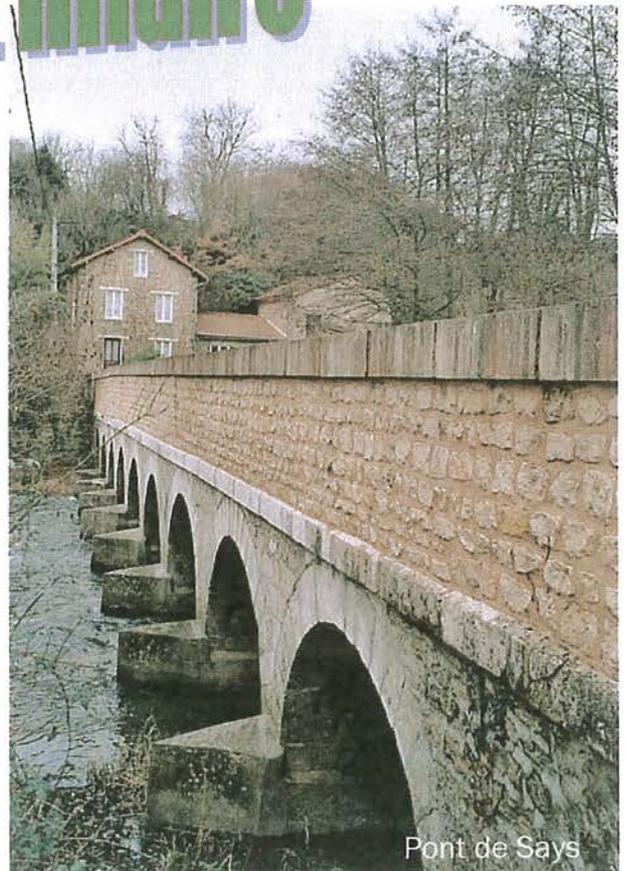


Pont de Vieillemonnaie

Bulletin municipal

Champagné Saint Hilaire

2004



Pont de Sais



Pont de Sais

Sommaire

Mot du Maire	2	<u>La vie associative</u>	
		Les Anciens Combattants F.N.A.C.A.	17
		Eh s'il y avait un jardin	18
		Bien vivre à Champagné	18
		Le merveilleux Noël de Champagné	19
		L'Association des Parents d'Elèves	20
		Association 3D*	20
		Gym volontaire	20
		Les Aînés ruraux	21
		L'A.C.C.A.	21
		Le club de football « Les Montagnard »	22
		Les Donneurs de Sang Bénévoles	22
		Le Comité des Fêtes	23-24
		Le Tennis Club de Champagné	24
		Association André Léo	25
		Boule de Neige	25
		Communauté Locale Catholique	26
		Jeux	27
		Aux soldats de Champagné morts pour la France	28
		Cent ans de sport à Champagné	29-35
		La page affable	36
		Artisans et commerçants	37
		Calendrier des fêtes	38
<u>La vie municipale</u>			
Horaires mairie	3		
Numéros utiles	3		
Carte d'identité et passeport	3		
Recensement	3		
Etat civil	4		
Le Conseil municipal	5		
Les grands points de l'année 2003	5-6		
Budget prévisionnel 2003	7		
Les salles	8		
Lotissement Charenton	9		
Chemins de randonnées	9		
La base de loisirs	10		
A.D.S.L.	10		
Le fleurissement	10		
Randonnée du 6 juillet 2003	11		
Feu d'artifice	11		
Cérémonie du 13 août 1944	11		
Incinération des végétaux	12		
Syndicat du Clain	12		
Communauté de Communes	13		
Les ordures ménagères	14		
L'école de musique intercommunale	15-16		

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Mot du Maire

Chers concitoyens,

Le mot du maire est un exercice difficile et peut paraître décalé par rapport à l'actualité du moment où il est lu. Le délai d'impression et de distribution demande en effet un peu de temps.

L'année 2003 restera marquée par un été caniculaire et par des événements pour beaucoup d'entre nous trop souvent pénibles, mais c'est ainsi.

En ce début d'année 2004, nous passons à la collecte sélective des ordures ménagères. Lisez bien la plaquette qui vous a été remise, gardez-la en cas de besoin et n'hésitez pas à la consulter. Vous retrouverez certaines de ces informations dans ce bulletin (p. 14).

Avec le soutien de la communauté de communes, nous sommes en réflexion pour construire un bâtiment rue Etienne Saby à côté de l'école : un centre paramédical fonctionnel accueillant la kinésithérapeute, les infirmières et l'ambulancière. Un parking sera créé pour faciliter l'accessibilité de ces services.

Ce pôle d'activité nécessitera de redessiner le petit terrain de foot. Un volet paysager est prévu, afin de faire de cet endroit un espace de jeux et de promenade.

Une première tranche de travaux concernant le ravalement de l'église est prévu en début d'année. L'aménagement du centre bourg sera également au programme.

Il me reste à vous présenter mes vœux les plus sincères de santé et de réussite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches.



N° de téléphone—Service public

Mairie		05.49.37.30.91
		05.49..37.20.49
Salle des fêtes		05.49.37.34.06
Ecole Publique		05.49.37.32.61
Cantine scolaire		05.49.52.86.33
La Poste		05.49.37.30.92

Carte nationale d'identité

Pièces à joindre au dossier pour l'obtention de la carte :

- ☞ 2 photos d'identité récentes et non scannées
- ☞ Justificatif de domicile
- ☞ Livret de famille de vos parents
ou Extrait d'acte de naissance (demande auprès de la mairie de naissance)

Horaires d'ouverture du bureau de la mairie

	De 8h00 à 12h00	De 13h30 à 17h30
Lundi	OUVERT	FERME
Mardi	OUVERT	OUVERT
Mercredi	OUVERT	FERME
Jedi	OUVERT	FERME
Vendredi	OUVERT	OUVERT

Passeport

Pièces à joindre au dossier pour l'obtention du passeport :

- ☞ 2 photos d'identité récentes, non scannées, tête nue et sur fond blanc
- ☞ Justificatif de domicile
- ☞ Livret de famille de vos parents
ou Extrait d'acte de naissance (demande auprès de la mairie de naissance)
- ☞ Timbres fiscaux : 60 €
(ou 30 € pour une personne mineure)

L'inscription d'un mineur de moins de 15 ans sur le passeport d'un tiers est gratuite.



Les Numéros d'urgence

Pompiers	☎18
Gendarmerie	☎17 ou 05.49.59.31.16
Docteurs COUTURIER	☎05.49.37.33.33
Ambulance ROCHAULT	☎05.49.37.30.49
Infirmières :	
CHAIGNON/MATHIEU	☎05.49.37.98.75
TASTET	☎05.49.88.25.70
SAMU	☎15
Centre anti-poisons de Bordeaux	☎05.56.96.40.80



Les Numéros utiles

Vienne infos sociales	0 810 86 2000
Vienne Habitat	05 49 61 61 86
A.D.M.R.	05 49 59 35 22
A.P.E.F.	05 49 53.02 16
Pluriservices Interim	05.49.87.41.45
Présence Verte :	05 49 44 59 99

Recensement

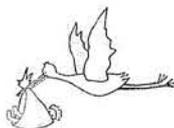
La commune a été désignée pour le recensement en 2004. Il se déroulera **du 15 janvier au 15 février**.

Deux agents recenseurs, Mlle Virginie ROGEON et M. PASQUAY Antoine, munis d'une carte officielle se présenteront chez vous. Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil. Ils vous distribueront des questionnaires à remplir soigneusement et viendront les récupérer un ou deux jours plus tard. Toutes vos réponses resteront bien sûr confidentielles.

Monsieur Claude FILLON est responsable du suivi de ce recensement.



NAISSANCES



Le 16 janvier 2003 :

Emma Camille Marthe MONToux, fille de
Emmanuel MONToux et de Virginie AIRAULT
2, chemin du Pouyaud

Le 5 février 2003 :

Ambre Folrence FABA, fille de José FABA et de
Sylvie CHEVEREAU « Limes »

Le 2 avril 2003

Mathilde Jeanne Michelle CHEROUX, fille de Pascal
CHEROUX et de Karine DELAURENT
« La Groie »

Le 21 avril 2003

Enzo Soffiane Hakim DEHANA, fils de Amel Sonia
DEHANA « La Tuilerie »

Le 5 mai 2003 :

Kevin Baptiste ROBIN, fils de Emmanuel ROBIN et de
Nathalie MASSE 5, route de Couhé

Le 4 juin 2003 :

Harmony Madeline Lucile PASQUIER, fille de
Thierry PASQUIER et de Martine CREACH
Pied Baugé

Le 27 juin 2003 :

VAZQUEZ Tristan, fils de Nicolas VAZQUEZ et de
Martine JAULIN 6, cité Champ Petit Jean

Le 8 juillet 2003 :

Thomas LANDREAU, fils de Samuel LANDREAU et
de Sylvie ROBY « Tampenoux »

Le 14 août 2003 :

Tima COUTURIER, fille de David COUTURIER et
de Hélène PEYRICHOUX « Tringalet »

Le 26 septembre 2003:

Théo David BOULAY, fils de David BOULAY et de
Stéphanie MASSIAS « Says »

Le 22 octobre 2003 :

Mathys Jane Martine PAQUEREAU, fille de Vincent
PAQUEREAU et de Armelle BOULY « La
Boisnalière »

Le 25 octobre 2003 :

Louison Anouk Sore MEUNIER, fille de Laurent
MEUNIER et de Lucie MEUNIER « Fontmort »

Parrainage civil

Le 27 septembre 2003 :

Jade COURREGES

DÉCÈS



Louissette DESFOSES épouse FILLON, décédée à
CHAMPAGNE ST HILAIRE le 20 janvier 2003

Daniel POUPARD, décédé à SOMMIERES le 7 mars 2003

Fernande MARTINE épouse FLORENTIN, décédée à
POITIERS le 27 mars 2003

Alexandrine AUDOIN veuve DESOUCHE, décédée à POI-
TIERS le 5 mai 2003

Gérard DORLAC, décédé à POITIERS le 4 mai 2003

ROBERT VIGNAUD, décédé à PAYROUX le 24 mai 2003

Alain BOUSSARIE, décédé à POITIERS le 27 juin 2003

Michel RAVEAU, décédé à POITIERS le 11 août 2003

René GRANIER, décédé à POITIERS le 24 août 2003

Colombe DELHOUME décédée à CHAMPAGNE ST HI-
LAIRE le 9 septembre 2003

Gaston BONVALLET, décédé à CHAMPAGNE ST HI-
LAIRE le 26 octobre 2003

Renée ROBERT épouse BONNIN, décédée à POITIERS le
10 novembre 2003

MARIAGES

Le 1 mars 2003 :

Sébastien CADORET et Sabine RAUE

Le 15 mars 2003 :

Alain BROSSARD et Véronique DUVAL

Le 21 juin 2003 :

Pierre BERTOLUSSI et Naïla KOTEYE

Le 28 juin 2003

Julien REBOURS et Sophie BERNARD

Le 19 juillet 2003

Jérôme ANDUREAU et Delphine DARDILLAC

Le 2 août 2003

Emmanuel MONToux et Virginie AIRAULT

Le 30 Août 2003

Guillaume DESCHAMPS et Sandra CHINIER

Le 27 septembre 2003

Mickaël COURREGES et Alexandra DION

le conseil municipal

MAIRE

Françoise PASQUAY

1er adjoint

Olivier PIN

2ème adjoint

Claude FILLON

3ème adjoint

Jacques DION

Les Conseillers

Yves DUGUE—Michel MINGOT—Sonia PIERRON—Joël DESCHAMPS -

Claudy DESOUCHE—Anne-Gabrielle VUZE—Irène BOUSSARIE—

Joël SOULEZELLE—Laurent SAULNIER—Yvette BOISNARD

Au conseil : "Les grands points de l'année 2003"

Le 30 janvier 2003

Révision du loyer de la Poste.

Modification des compétences de la Communauté de Communes

Honoraires du Cabinet d'études pour le lotissement.

Constitution de la Commission d'Appel d'offre pour le lotissement.

Présentation du projet de ramassage des ordures en régie par la Communauté de Communes.

Le 27 février 2003

Compte rendu de la réunion du Syndicat Mixte du Pays Civraisien concernant le chemin de randonnée André Léo.

Compte rendu de l'appel d'offre du lotissement.

Prévision des travaux sur les bâtiments communaux.

Le 27 mars 2003

Taux des impôts

Vote du budget.

Prix de vente du terrain au lotissement.

Prévision d'aménagement de la sortie du chemin de Lussabeau.

Le 24 avril 2003

Vote des subventions.

Travaux retenus dans les bâtiments communaux.

Achat de but de football pour les jeunes.

Randonnée du 6 juillet 2003

Le 23 mai 2003

Nouveaux horaires de la Poste.

Vote d'une nouvelle compétence du SIEDV.

Prévision des interventions pour le feu d'artifice.

Demande de mise à disposition du grand étang pour une activité de Jet ski.

Budget prévisionnel 2003

INVESTISSEMENT ANNÉE 2003

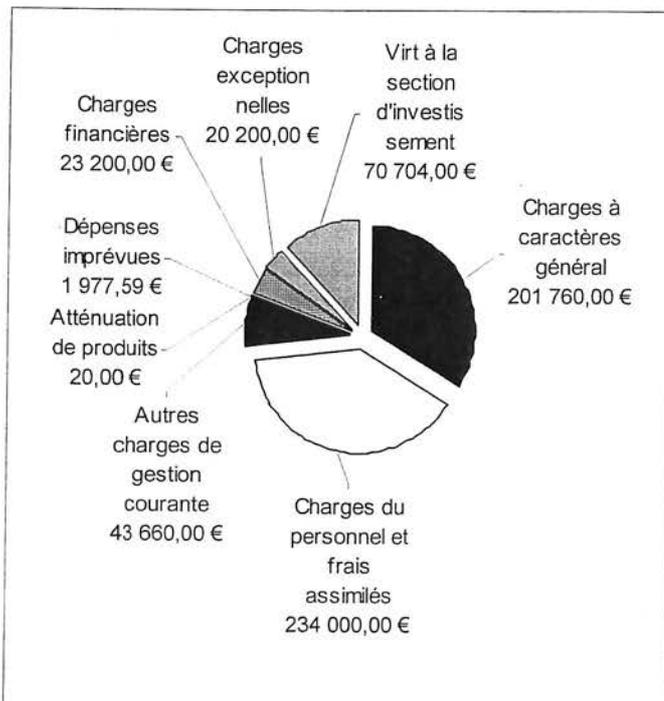
Dépenses	
Remboursement d'emprunts	73 000,00 €
Dépenses d'investissement	156 700,00 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €
TOTAL	230 700,00 €

Recettes	
Fonds de compensation TVA	38 576,00 €
Subventions	49 420,00 €
Emprunts et dettes	71 000,00 €
Plus-value de cessions	1 000,00 €
Besoin d'autofinancement	70 704,00 €
TOTAL	230 700,00 €

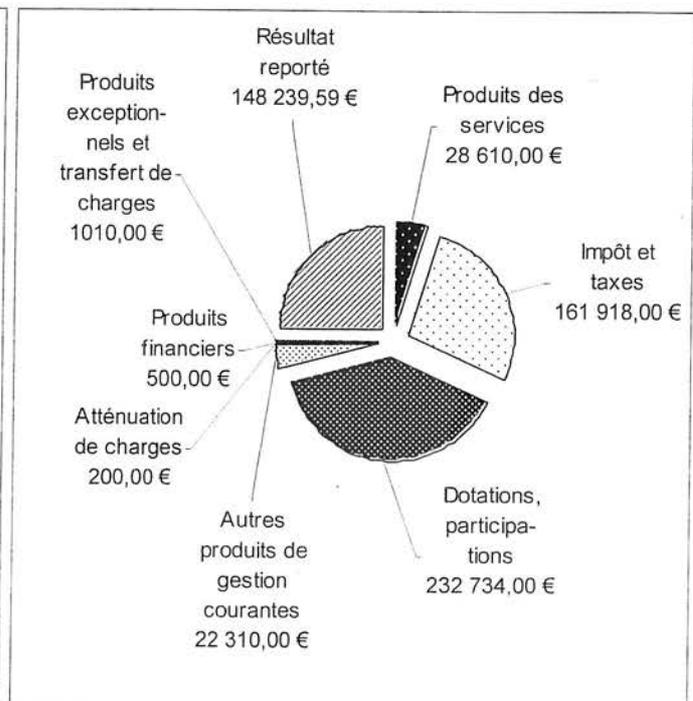
DÉPENSES

Intitulé	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du maire	TOTAL
Passerelle de la Cueille	748,73 €		748,73 €
Salle de réunion	16 241,11 €		16 241,11 €
Bureau mairie	13 124,39 €	7 000,00 €	20 124,39 €
Travaux église	40 000,00 €	5 000,00 €	45 000,00 €
Aménagement centre bourg	15 000,00 €	105 000,00 €	120 000,00 €
Accès école DGE		7 000,00 €	7 000,00 €
Espace jeune		15 000,00 €	15 000,00 €
Eclairage public village		1 700,00 €	1 700,00 €
Voirie DGE		11 000,00 €	11 000,00 €
Table d'orientation		5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL	85114.23 €	156 700,00 €	241 814,23 €

Dépenses de fonctionnement année 2003



Recettes de fonctionnement année 2003



Les salles

Ces tarifs sont applicables pour les locations ou réservations en cours
sous réserve d'une augmentation des tarifs en 2004

Salle des associations

Tarifs en vigueur :

Manifestations	Habitants commune	Habitants hors commune	Associations locales
Réunion	/	/	Gratuit
Vin d'honneur	35 €	60 €	/
Repas de jeunes	35 €	/	/
Repas de famille	65 €	90 €	/

Salle des fêtes

Tarifs en vigueur :

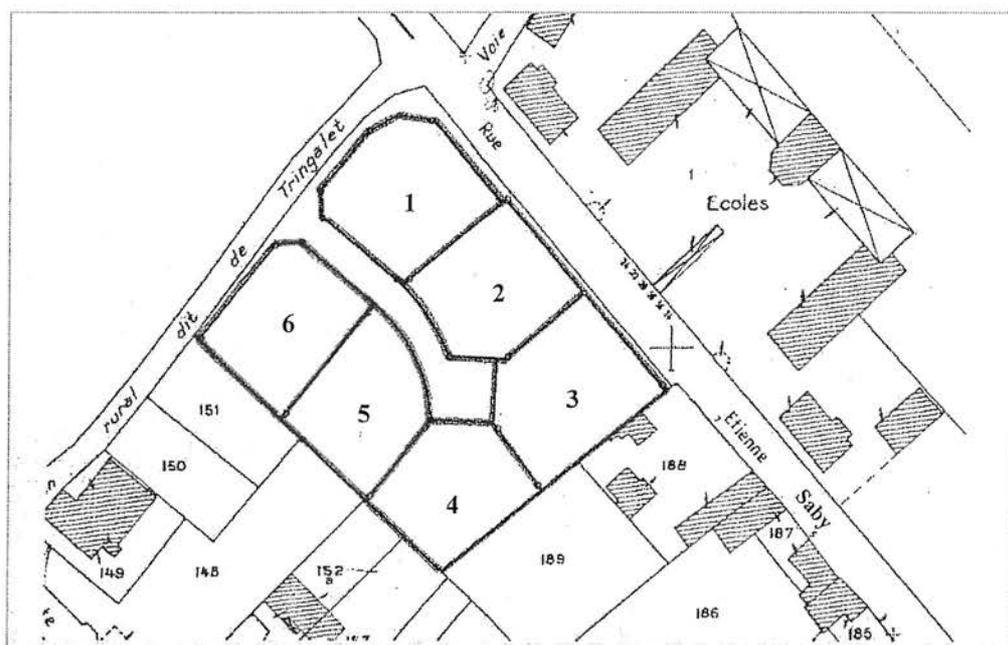
Manifestations	Habitants commune	Habitants hors commune	Associations communales	Association Hors commune	Supplément vaisselle
Bal, dîner dansant, réveillon, banquet, repas de famille, buffet campagnard	Sans chauffage 150 € Avec chauffage 180 €	Sans chauffage 180€ Avec chauffage 210 €	61 €	125 €	16€
MARIAGE Du vendredi 13h30 au lundi matin	Sans chauffage 200 € Avec chauffage	Sans chauffage 230 € Avec chauffage	/	/	16€
Réunion	/	50€	/	50€	/
Concours de belote, loto, théâtre	/	/	31€	50€	/
Arbre de Noël	/	/	/	50€	/

Contactez la mairie pour les réservations.

*Attention en raison du nombre croissant des demandes,
prévoir si possible de réserver longtemps à l'avance.*

Lotissement Charenton

Les travaux de viabilisation du lotissement sont aujourd'hui terminés. Les six parcelles (de 767 à 910 m²) sont mises en vente au prix de 16 € HT le m². Les travaux de finition, voirie et éclairage public seront réalisés ultérieurement en fonction de l'avancement des constructions.



Si vous connaissez des personnes intéressées et pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie.

Promenons-nous... Notre commune dispose d'un patrimoine exceptionnel constitué par ses dizaines de kilomètres de chemins de randonnée régulièrement entretenus et qui, à l'évidence, doivent rester accessibles à tous, permettant aux promeneurs d'apprécier la diversité des paysages.

C'est dans ce cadre que la municipalité a décidé de piloter le projet de création d'un sentier à thème porté par l'Association André Léo, en s'appuyant pour le financement sur le Pays Civraisien par le biais des fonds européens (projet cofinancé à 90% par le Pays Civraisien et à 10% par la Commune).

Ce sentier fléché de 25 km sera équipé de tables et de bancs. De point en point, des panneaux explicatifs feront référence à des extraits de l'œuvre de notre écrivain local ou, selon le lieu d'implantation, rappelleront aux promeneurs l'histoire de notre commune.

A cet effet, nous remercions toutes les personnes qui disposeraient d'informations sur l'origine et l'historique de la Croix Virginie, située route de Gençay ainsi que sur le lavoir de Croix de Font de bien vouloir se faire connaître à la Mairie.

La Base de Loisirs

Malgré un été torride et un soleil de plomb, la fréquentation de la base de loisirs ne s'est pas améliorée. A qui la faute ? Ce site que tout le monde aime mais que peu d'entre nous fréquentent n'arrive pas à attirer et surtout à retenir les visiteurs. Seule la pêche a connu la même activité, sauf aux moments les plus chauds de la saison. Les dégradations et actes de vandalisme constants entament le moral des meilleures volontés. Alors que faire ? Plusieurs projets nous ont été soumis. Faire de cet endroit un espace humide préservé avec l'association « Eh s'il y avait un jardin » ou sur un tout autre registre, faire du grand étang un lieu d'entraînement pour les jet skis.

Le Conseil municipal, quasiment à chacune de ses séances, a longuement débattu de ces propositions. Finalement, il a accordé à l'association « Eh s'il y avait un jardin » une superficie qui comprend le mini golf, l'espace entre les deux étangs et les parties boisées des 3 Fontaines. Cette association dont la coordinatrice est Marie-Paule JALLADEAU créerait et animerait dans ces lieux des activités liées à la préservation des zones humides. (voir article de l'association dans ce bulletin)

La baignade reste interdite sur le plan d'eau. Le Conseil municipal a décidé de tenter une expérience avec une association de jet skis qui l'utilisera suivant un calendrier prédéfini. Une convention de mise à disposition devra être signée avec le président de l'association.



La commune se réserve un droit de regard en cours d'année pour surveiller l'état des berges et la qualité de l'eau. Cependant, les questions d'ordre juridique restent en suspens susceptibles de venir modifier ce projet.

La pêche comme par le passé sera ouverte sur les deux étangs.

Avec le temps et l'expérience, le Conseil municipal se rend compte qu'il est de plus en plus difficile de maintenir une activité commerciale viable sur le site pendant la période estivale.

La base reste ouverte et accessible à tous, lieu de promenade, de pique-nique, de rencontres familiales et amicales.

A.D.S.L.

Internauts, à vos claviers !

Le Pays Civraisien a la volonté que tous les habitants du secteur puissent accéder à l'ADSL (à l'échéance fin 2005 quel que soit le moyen technique utilisé (fibre optique, satellite + antenne particulière, utilisation réseau électrique). Les deux derniers moyens sont en expérimentation et notre commune a été choisie pour le réseau WIFI (satellite + antenne particulière). Cette expérimentation devrait permettre aux habitants du Bourg, de Fougeret, de Bois Vert, de L'Épinoux, de Limes et de Grand Champ de pouvoir accéder à l'ADSL début 2004. Les personnes intéressées par cette offre proposée par France Telecom doivent se faire connaître dès que possible à la mairie.

Le 29 janvier de 16h à 19h : inauguration officielle, salle des fêtes de Champagné. France Telecom vous expliquera l'offre commerciale, les éléments techniques à mettre en œuvre, répondra à vos questions et fera une démonstration en réel du système.

Côté fleurs

Comme les années passées, le fleurissement du bourg a été réalisé avec goût. Vous avez pu découvrir au bout du petit square, le long de la grille des arbustes et rosiers grimpants. Les premières fleurs seront visibles ce printemps et ne manqueront pas d'égayer ces endroits de couleurs vives. Face au presbytère, l'acacia qui donnait des signes alarmants de vieillissement a été remplacé par un prunus. Dans les massifs et jardinières, les dahlias, surfinias, pourpiers, œillets d'inde et roses trémières se sont succédés pour vous offrir tout l'été ces magnifiques dégradés de couleurs tant appréciés.

Grâce aux bons soins apportés par nos employés communaux, l'été et la canicule se sont passés sans trop de problèmes. Remerciements à toutes les personnes qui ont agrémenté et embelli jardins, balcons et trottoirs pour le plaisir de l'œil des passants.

Randonnée du 6 juillet 2003

Avec un temps radieux et pas trop de chaleur, 200 personnes environ, à pied et en VTT s'en allaient par les chemins du côté d'Anché. Du bourg à Bois Vert en continuant dans les plaines de Chilvert vers le Bouchaud, la longue file des marcheurs s'étirait. Après un premier rafraîchissement, la randonnée débordait sur Anché derrière le château de L'ognon. Evidemment, il fallait remonter à Champagné et là, les « pros » de la marche distançaient allégrement les marcheurs plus tranquilles.

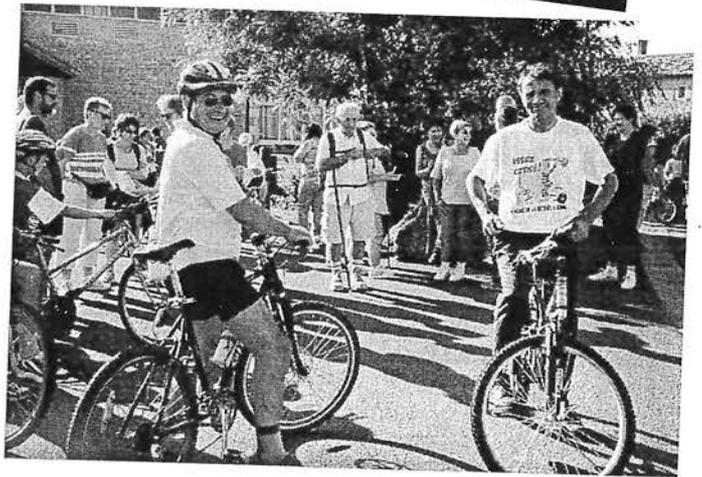


Deuxième arrêt à Bois Brault. Toutes nos excuses à ceux qui fermaient la marche et qui se sont retrouvés sans rafraîchissement. La prochaine fois, ils auront à boire !

À l'arrivée, la sangria connaissait le même succès. Suivit alors le traditionnel pique-nique sous les arbres à la base de loisirs. L'après-midi, l'équipe menée par Evelyne Ballanger et Emmanuelle Brossard faisait une démonstration de jet ski sur le grand étang, ainsi que beaucoup de baptêmes de jet ski sur lesquels les sensations sont parait-il fortes.

Une belle animation avec le bruit des moteurs, les couleurs des jets, les gerbes d'eau soulevées par des appareils et une assistance très intéressée.

Le soir, le plan d'eau avait retrouvé sa quiétude.



Feu d'artifice du 13 juillet



La foule plus nombreuse que l'année dernière était au rendez-vous. La douceur de la soirée y était pour beaucoup... et on a toujours bien du plaisir à se rencontrer par un beau soir d'été !

Cérémonie du 13 Août 1944

Comme les années précédentes, la commémoration de la bataille du 13 août 1944 s'est déroulée dans le recueillement. A cause de la chaleur, les discours ont été prononcés dans l'église après la cérémonie religieuse.

L'assistance était nombreuse et après le dépôt des gerbes au monument aux morts et aux différentes stèles, le vin d'honneur servi à l'ombre des tilleuls dans la cour de l'école a été fort apprécié. Un repas convivial clôturait cette journée.

POUR L'ANNÉE 2004

60ème anniversaire des combats de Champagné, la commune avec les associations patriotiques envisagent de donner plus de faste à cette cérémonie.

Incinérations des végétaux coupés

Pour application de l'Arrêté préfectoral n°2000-PC-23 en date du 21 juillet 2000

En période à risque important ⁽¹⁾, les incinérations sont INTERDITES.

Dans les autres cas, les incinérations sont possibles SANS DEMANDE D'AUTORISATION après s'être assuré, le cas échéant, que les conditions ⁽²⁾ sont réunies.



⁽¹⁾ Période à risque important :

Période correspondant à la période où l'indice feu météo (IFM) ⁽³⁾ est supérieur ou égal à 13.

⁽²⁾ Conditions :

- ☞ Pas de vent établi supérieur à 20 km/h (les branches ne sont pas agitées) ;
- ☞ Les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres ;
- ☞ Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression ;
- ☞ Les entassements végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1.5 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Si plusieurs tas sont allumés simultanément, il doivent être séparés d'une distance minimale de 3 mètres et être cantonnés dans un rayon de 10 mètres ;
- ☞ Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse ;
- ☞ les foyers seront allumés après le lever du soleil et éteints le même jour avant 10h00 du matin (heure solaire) ;
- ☞ Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée, le recouvrement par de la terre est interdit.

⁽³⁾ Indice Feu Météo (IFM) :

Suite aux évolutions rapides des indices, veuillez consulter le serveur vocal au **05.49.55.69.90**

Syndicat du Clain

Le Syndicat, présidé par M. PELLERIN, Maire de Sommières-du-Clain, a continué le travail d'entretien de nos rivières locales. Les travaux qui ont fait suite à la tempête sont achevés et nous prenons désormais notre rythme de croisière.

Cette année, a été réalisée en priorité la restauration de la Dive et de la Bouleure.

D'autres interventions ponctuelles sont achevées sur l'ensemble du territoire. Chez nous, elles ont consisté en l'enlèvement de divers arbres morts tombés au Moreau, aux moulins de la Cueille et de Says, ainsi qu'à la Millière

D'autres travaux suivront l'an prochain mais d'ores et déjà, comme le démontre une récente enquête, le travail effectué a porté ses fruits puisque malgré quelques périodes pluvieuses importantes, la rivière n'a quasiment pas débordé.

Cependant, le travail du Syndicat n'exclut en rien la responsabilité du riverain concernant l'entretien des abords et la propreté de la rivière. Nous rappelons notamment qu'en cas d'exploitation forestière, les branches restant après abattage ne doivent pas venir encombrer le lit des cours d'eau.

Pour plus d'informations ou en cas de besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

Sonia PIERRON et Olivier PIN sont à votre disposition.

Communauté de Communes

Conformément à ses compétences, la Communauté de Communes accompagne nos entreprises et nos communes dans leur développement. Une nouvelle année s'achève avec son lot de réalisations, parmi celles-ci :

- * un « bâtiment » relais de 1200 m² pour l'entreprise Arlaud à St Maurice.
- * la restructuration de la boulangerie de St Secondin
- * le Relais du terroir à St Secondin (un bâtiment aux normes européennes de 250 m² avec laboratoire de découpe et de transformation de viande agrémenté d'une surface de vente de 80 m² de produits locaux accessibles au public depuis juillet 2003)
- * le laboratoire de prothésiste dentaire sur la Z.A. de Galmoisin (St Maurice LA Clouère).
- * une chaufferie collective (filère bois plaquettes) à Château Garnier alimentant les bâtiments communaux (mairie, école, église, logements) et la maison de retraite.

A ce jour, d'autres projets sont bien avancés et en phase de réalisation :

- * Construction d'une scierie à Château Garnier en parallèle de la production de plaquettes à bois pour la chaufferie.
- * Aménagement d'un local pour l'association « Boule de neige » à Sommières en complément des bureaux existants et d'un espace pour ambulancier.
- * Acquisition de terrains route de Confolens à Gençay en vue de l'installation des entreprises Thouvenin & Vallade.
- * Aménagement d'un local à côté du parc floral destiné à l'école de pêche à Magné.

Les autres projets ne sont pas assez avancés aujourd'hui.

A Champagné aussi, un projet est en cours d'élaboration.

A côté de ces réalisations économiques, deux actions importantes sont traitées actuellement : **la mise en place de l'École de musique et d'un espace culturel.**

Elles devraient se développer dans les prochaines années. L'École de musique compte déjà plus de 50 adhérents désireux de découvrir ou de perfectionner leur vocation musicale. Un directeur a été recruté, afin d'en gérer son développement.

Parallèlement, la communauté assure toujours ses missions originelles. Entretien de la voirie communale, dotation pour le fleurissement, accompagnement des écoles (achats de fournitures, entretien informatique, soutien scolaire), participation financière aux syndicats intercommunaux... De plus, elle relève le défi de la collecte des ordures ménagères comme vous le verrez page suivante.

Remerciements aux personnels et aux élus participants au bon fonctionnement de la communauté de communes pour mener à bien l'ensemble de ses réalisations.

Si vous avez des projets, n'hésitez pas à nous contacter. Vos représentants sont à votre disposition pour vous aider dans leur développement.

Les Ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2004, nos ordures ménagères sont collectées différemment. Vous avez désormais chez vous deux ramassages distincts :

TOUS LES MERCREDIS

- ☞ Les ordures ménagères normales (épluchures, plastiques...) collectées dans les sacs ordinaires qui sont acheminées en décharge.

LES 1ERS ET 3ÈMES JEUDIS DU MOIS

- ☞ Les ordures ménagères recyclables collectées dans les sacs de couleur jaune dans lesquels vous disposerez les briques alimentaires, les bouteilles plastique, les boites de conserve, les cartonnettes.

Conservez bien les plaquettes explicatives.

En cas de doute, vous pourrez toujours les consulter.

Les sacs jaunes seront disponibles en Mairie.

Les autres déchets (verre, cartons, papiers) restent en apport volontaire.

SIX BORNES DE COLLECTE SONT DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

Square (Route de Vivonne)	Entrée du stade de foot (Route de Sommières)	Terrain de la Communauté de Communes (Route de Couhé)
Verre Cartons et journaux Bouteilles plastique	Verre Cartons et journaux	Verre Cartons et journaux

De plus, vous pouvez toujours accéder à la déchetterie de Gençay, route de Confolens, pour vos déchets encombrants (résidus de construction, ferraille, monstres ménagers) aux heures ouvrables suivantes :

	HIVER	ETE
Lundi	9h-12h / 14h-17h30	9h-12h / 14h30-18h30
Mercredi	9h-12h / 14h-17h30	9h-12h / 14h30-18h30
Samedi	9h-12h / 14h-17h30	9h-12h / 14h30-18h30



En parallèle, la **DÉCHETTERIE MOBILE** à laquelle vous êtes habitués continuera de venir à Champagné. Cependant, l'indiscipline de certains nous amènera à modifier ce mode de collecte.

Les végétaux pourront toujours être collectés sur plate forme. **Nous souhaitons cependant que chaque personne essaie de limiter au maximum ses volumes. Pensez à faire du compost dans vos jardins.** Notre emplacement actuel sera bientôt déménagé sur un lieu plus discret et plus accessible.

Nous vous tiendrons bientôt informés de toutes ces évolutions.

L'Ecole de Musique Intercommunale du Pays Gencéen

L'Ecole de Musique Intercommunale du Pays Gencéen (EMI) a ouvert ses portes début octobre 2003, après 2 ans de réunions et de débats menés par les associations de la Communauté.

Elle propose un projet prenant en compte la qualité des actions et enseignements musicaux associatifs existants, venant ainsi s'appuyer sur eux et les conforter. Elle propose également un enseignement de la musique par l'oralité d'abord, partant du constat que cette pratique est majoritaire et fortement demandée aujourd'hui, qu'elle est d'avenir car tout en ce domaine reste à construire.

L'EMI compte à ce jour 51 inscrits, auxquels ils faut ajouter les quelques 100 adhérents d'associations œuvrant pour l'enseignement de la musique (Union Musicale de St Maurice et Centre Culturel la Marchoise de Gençay) comptant dans le projet de l'école de musique.

Les coûts d'inscription s'étalent de 40 € à 300 € à l'année suivant les formules choisies, avec un tarif dégressif si plusieurs inscriptions sont prises pour une même famille.

Parmi ces 51 inscrits, seulement 9 sont des adultes. Leur provenance géographique est la suivante :

Brion : 1	Champagné : 16	Château-Garnier : 3	La Ferrière : 2
Gençay : 9	Magné : 5	St Maurice : 10	St Secondin : 1
Sommières : 0	hors communauté : 4.		

La disparité que laisse apparaître ces résultats pourra être atténuée dans l'avenir, par la proposition faite par l'EMI aux écoles de la communauté de mettre à disposition gracieusement un **intervenant musique dès janvier 2004**.

Onze professeurs se répartissent ainsi les cours et ateliers :

☞ Sophie Sabourin, **atelier Formation Musicale (16 élèves)** par l'oralité : le lundi de 17h à 18h à la salle de danse de St Maurice ; puis à Champagné (2^{ème} trimestre) ; et à Château-Garnier (3^{ème} trimestre).

☞ Julien Padovani, **piano et claviers (9 élèves)** : le lundi de 17h30 à 19h45 au centre culturel de Gençay et le mercredi de 17h à 18h 45 à l'école de Champagné.

☞ Sabrina Rivière, **accordéon chromatique (2 élèves)** : le lundi de 20h30 à 21h30 à l'école de Champagné.

☞ Raphaël Flood, **accordéon diatonique (5 élèves)** : le mardi de 18h45 à 19h30 à l'école de Champagné et de 19h 45 à 21h30 au Centre culturel de Gençay.

☞ Anne Auzely, **flûte traversière (3 élèves)** : le mercredi de 14h à 15h à la salle des fêtes de St Secondin.

☞ Christian Fromentin, **violon populaire (7 élèves)** : le mercredi de 15h30 à 19h30 à l'école de La Ferrière.

- œ Jean-François Grosbras, **atelier percussions** (5 élèves) : le mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle de l'Union Musicale à St Maurice.
- œ Yann Pénichou, **guitares et guitare électrique** ; ateliers guitare d'accompagnement et musiques actuelles (16 élèves en tout) : le vendredi de 17h30 à 19h45 à l'école de Champagné et le samedi de 14h à 18h30 au " Centre Culturel de Gençay et à la salle de l'Union Musicale à St Maurice.
- œ Arnaud Perrin, **batterie** (4 élèves) : le samedi de 10h à 11h45 à la salle de l'Union Musicale à St Maurice.
- œ Jean-Marc Neveux assure, en attendant l'arrivée d'un professeur, le cours de **trompette, cuivres** (2 élèves) le lundi de 18h à 19h à la salle de l'Union Musicale à St Maurice.
- œ Axel Ferré assurait jusqu'ici le cours de **clarinette** (3 élèves), le vendredi de 20h30 à 21h30 à la salle de réunion de Magné, mais il s'arrête à cause de plusieurs désistements successifs d'élèves.

Enfin, il faut compter dans ce dispositif un atelier associatif important car il est à la base du projet de l'EMI. Il s'agit de **l'atelier éveil enfantin pour les 5-7 ans (14 enfants)** assuré par Josette Renaud animatrice du Centre Culturel La Marchoise.

A noter : les lieux de cours ont été choisis en fonction de la provenance des élèves et des salles disponibles.

Il est important que les élèves puissent vraiment exprimer leur musique dans des lieux et moments adaptés. Aussi le choix a été fait de leur proposer des moments d'expression lors des rassemblements existants donnant un sens aux choix pédagogiques de l'EMI.

Ils sont donc invités aux veillées de La Marchoise, les 17 janvier à 20h 30 à St Maurice et 20 mars à 20h30 autour de Gençay (à fixer).

Ces deux dernières soirées sont gratuites et ouvertes à tous avec des ateliers d'apprentissage de danses traditionnelles l'après-midi.

D'autres rendez-vous seront proposés par l'école de musique elle-même.

Enfin, l'idée défendue par l'EMI selon laquelle il est possible d'apprendre la musique, tous styles confondus, de façon orale d'abord, c'est à dire dans le plaisir corporel, par imitation-répétition en premier lieu, fait son chemin.

L'Ecole de Musique du Pays Gencéen est une des premières en France à en faire l'expérience concrète et totale.

Les professeurs ont donc été choisis en fonction de ce critère important et l'équipe pédagogique qu'ils représentent avec les animateurs associatifs et le directeur de l'EMI, se rencontre régulièrement pour mettre au point une pédagogie particulière qui reste à élaborer.

Philippe COMPAGNON

Directeur de l'Ecole de musique



Anciens Combattants

Le comité ne cesse d'accueillir de nouveaux adhérents.

Le 19 mars, au monument aux morts, commémoration du cessez-le-feu en Algérie :

- * Remise de la Croix du combattant à nos trois nouveaux adhérents :

Michel Brillaud, Christian Gourvenec et Jean-Louis Rondeau.

- * Recueillement sur la tombe de René Bibault, mort en Algérie.
- * Un vin d'honneur est offert par la municipalité suivi d'un banquet.

Tous les ans, les mêmes rendez-vous au calendrier :

Février : Galette des rois (échange de vœux, adhérents et leurs épouses)

Mars : Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Septembre : Méchoui (retrouvailles, adhérents et leurs épouses)

Octobre : Bal annuel

Je tiens à remercier tous ceux qui s'investissent et donnent de leur temps, afin que nos manifestations puissent continuer. En espérant que 2004 sera toujours une année d'entente et bonne pour tous.

Gilbert Rouhault



COMPOSITION DU BUREAU 2004

(Assemblée générale du 25 novembre 2003)

Présidents d'honneur	Jean GODET André CARRON
Président	Gilbert ROUHAULT
Vice-président	Joël AUDEBRAND
Secrétaire	Claude GUILLAUD
Secrétaire adjoint	Raymond CHOLLET
Trésorier	Albert BOISNARD
Trésorier adjoint	Philippe DUPUY

Membres :

Jean BIBAULT, André CAILLAUD, Michel GOURDEAU, Guy LEVRAULT, Pierre NADEAU, Jean-Claude ROUSSEAU

Porte-drapeaux

Raymond CHOLLET (AFN)
Roland MAYET (39-45)
Jean MORISSET (14-18)
Joël AUDEBRAND (Résistants)
André CAILLAUD (suppléant)

Et s'il y avait un jardin !...

Influence :

Une vapeur, une transpiration de notre terre poitevine, mêlée d'embruns de l'Atlantique, presque de l'Eurasie, se soulève de notre terre.

Comme il fait bon vivre dans cette image des dieux.

Soudain pris de panique, comme une émergence d'âmes perdues, mon regard change, la vapeur n'a plus cet effet doux sur mon visage, des larmes viendraient salées cette vapeur d'automne, autour de moi des images de guerre sans cesse me guettent, j'ai peur de laisser cette tranquillité de l'esprit comme happée par un infernal dragon témoignant de son mal être.

Je me lève alors comme rentrant dans la scène des grands que nous devrions être :

- que faisons-nous là ?...

Je croque dans une pomme et je m'empoisonne, je bois l'eau et je m'empoisonne, je regarde un animal et je l'empoisonne, je regarde le soleil et je suis triste, je me mets sous la pluie et je suis triste, où sont mes sensations perdues, je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourrez, ils elles meurent dans notre propre semence de ne pas voir, pas faire à nouveau, regards perdus dans la brume poitevine.

Comme une petite âme poitevine perdue dans son territoire, je lève le drapeau de citoyenne comme un espace de liberté et vous appelle à notre réflexion sur l'eau sur notre commune.

Le jardin sur lequel nous commençons notre aventure s'appelle un jardin à tisser.

L'objectif de ce jardin est dans un premier temps d'avoir un regard cohérent sur un espace donné, en considérant la dynamique du paysage, son empreinte humaine, ses valeurs patrimoniales (les éléments naturels et ses ressources).

De ce regard nous imaginons mettre en place une réflexion sur la création de ce jardin présentant les caractéristiques faunistiques, floristiques, des milieux humides mais aussi un espace de créativité où l'expression prend forme dans l'utilisation des éléments du site.

Cette première étude nous permet d'avoir une réflexion plus globale sur le paysage de notre commune.

Aujourd'hui nous sommes sur la réalisation d'un comité de pilotage et technique pour mener ce projet. Vous pouvez nous apporter votre savoir, votre partage, vos questionnements.

Coordinatrice : JALLADEAU Marie-Paule « Bretagne », 05.49.37.98.65.

Sur ce bonne eau !...et meilleurs vœux, moi j'en ai plein... .

MPJ

Bien vivre à Champagné St Hilaire

Notre association a été créée pour le respect de l'être humain et de son environnement. A ce titre, elle adhère au collectif : « Stop aux usines à porcs ».

Elle participe au Merveilleux Marché de Noël et a organisé, cette année, le feu de la Saint Jean.

Nous sommes à votre écoute et vous invitons à nous rencontrer le quatrième mercredi de chaque mois à 20h30 à la petite salle des fêtes

Le Président.

LE MERVEILLEUX NOËL DE CHAMPAGNE

Le « Merveilleux Noël de Champagne » a déjà 5 ans puisque l'association fut créée en 1998.

Les ateliers du mardi (tous les 15 jours) se déroulent de septembre à juin dans la même ambiance de détente et de convivialité, le but premier étant de se retrouver pour échanger, partager ses idées, son savoir et ensuite... bricoler bien sûr !

Cette année, s'est ajouté un atelier vitrail qui a produit quelques réalisations à la St Gervais.

Au plaisir du travail en commun, s'est ajouté celui des sorties en groupe :

- Les mines d'argent de Melle
- Les Archives départementales de Poitiers

Comme vous voyez, nous n'hésitons pas à joindre le culturel au manuel.



Les festivités du 5^{ème} marché de Noël ont commencé le samedi soir avec un concert dans l'église :

☞ la chorale « La Margotière » de St Maurice la Clouère dont le répertoire gai et plein d'entrain fut très apprécié ;

☞ le groupe « Reprises multiples » avec un style cabaret bien applaudi.

Le dimanche, pour la première fois, le ciel nous est tombé sur la tête mais le prêt d'une grange face à l'ancienne mairie a permis aux exposants installés sous des stands de se mettre à l'abri, finalement, c'était plus convivial et cela a donné des idées pour le futur marché de Noël : pourquoi pas d'autres granges ?

Malgré la pluie, ce marché de Noël fut une réussite ; nous avons trouvé un thème porteur, celui de « Nounours » et dans notre petit chalet (devant la grande salle des fêtes), une vente de nounours fabriqués ou habillés par nos soins a été proposée aux visiteurs ;

le produit de cette vente a été offert à l'Association « Un hôpital pour les enfants » du CHU de Poitiers.

Il y eut environ 70 exposants avec des produits de qualité très variés tant en alimentation qu'en artisanat.

Sylvain Bigaud animait l'ensemble du marché avec son orgue de barbarie.

A midi, sous chapiteau, on pouvait se restaurer et... se réchauffer avec la potée servie par Max Bertrand.

Les enfants n'étaient pas oubliés : manège, promenade en charrette à bœufs de Gilles Blaudeau et bien sûr ... le Père Noël !

L'après-midi, à 15 h, autre concert dans l'église avec au programme :

☞ Le groupe musical « Musicante » de la Clé de Sol de Vivonne.

☞ Les chorales « Symphonia » de Civray et « Lambelle » de Vitre.

En Juin, notre participation à la St Gervais a connu un vif succès avec la présentation d'objets très divers et de qualité réalisés sur le thème du jardin. Nous avons offert un bon de soutien aux cyclistes.

A l'Assemblée Générale du mois de juin, a été évoqué le projet d'un voyage pour visiter quelques marchés de Noël en Alsace. Ce projet a vu le jour et le voyage est prévu les 12, 13 et 14 décembre 2003.

Le sixième marché de Noël a eu lieu le 7 décembre 2003 avec le thème « la montagne ».

Venez nous rejoindre nombreux aux ateliers ; vous verrez, cela en vaut la peine. Le marché de Noël doit sa réussite aux efforts et à la bonne volonté de tous.

HEUREUSE ANNEE !



L'association des parents d'élèves

Comme tous les ans, l'année 2002-2003 a débuté par le loto, suivi par Halloween qui a eu lieu à l'école.

Le marché de Noël a été une réussite malgré un temps maussade. Le spectacle de Noël et les livres ont été un moment de joie et d'impatience de la part des enfants. Enfin, un goûter a clôturé l'après-midi.

Cette année encore, l'A.P.E. a été soutenue par une quarantaine de cotisants.

La fête de fin d'année scolaire (juin 2003) n'a pas été organisée par l'A.P.E., faute de bénévoles.

L'année 2003/2004 va repartir pour l'A.P.E. avec un nouveau bureau et de nouveaux membres.

Je tiens tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont soutenu, aidé et donné de leur temps pendant les trois dernières années. Bonne chance à la nouvelle équipe.

Christelle PIN

Nouveau Bureau :

Président : Gisèle ECALLE

Vice Présidente : Floriane GOEURY

Trésorière : Marina PROUTEAU

Trésorière adjointe : Véronique THOMIN

Secrétaire : Christelle PIN

Secrétaire adjointe : Sylvain MARTEAU



Association 3D* Drôles de Drôles

Cette association nouvellement créée a pour objectifs principaux :

- de **favoriser les échanges** entre générations ;
- de **créer par la récupération** des décors, costumes, objets divers, ... pour les associations du Pays Gencéen qui en font la demande ;
- d'organiser des manifestations à caractère culturel et distractif.

Dès le début de l'année, des ateliers seront planifiés en fonction des disponibilités des membres et des demandes.

Si vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact avec l'un des membres du bureau :

Nous récupérons d'ores et déjà pour notre projet de Mardi-Gras des canettes vides et des capsules. Merci de penser à nous pour toutes autres récupérations, telles que laine, tissu, peinture, colle, etc ...

- Nicole ALCOBENDAS
- Floriane GOEURY
- Marina PROUTEAU
- Christine ORION
- Carole ou Philippe BOUTRON

Gym volontaire

Cette année, nous avons un petit changement dans le bureau :

Présidente : Gernoux Patricia
Vice Présidente : Jadault Claudine
Secrétaire : Prouteau Marina
Vice Secrétaire : Suzenet Maryse
Trésorière : Vuzé Cathy

Comme les années précédentes, nous participerons au marché de Noël avec la vente de grimolles et de gâteaux.

Cette année, nous avons décidé d'organiser une choucroute suivie d'une soirée dansante qui se déroulera à la salle des fêtes

le 24 janvier 2004

Dans l'attente de vous compter prochainement parmi nous, toute l'équipe 3D* est heureuse de vous présenter ses meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Si à la suite de cette soirée, vous vous apercevez que vous avez pris des calories, pas de panique !

Vous pouvez toujours venir les brûler avec nous tous les Mardis soir à 20h30 !

Ambiance assurée !

Les Aînés Ruraux

Quel beau chemin parcouru depuis la naissance fabuleuse du club des Aînés Ruraux !

Comme chaque année, nous souhaitons recevoir de nouveaux adhérents pour partager nos jeudis de détente, nos jeux de belote, tarot, rummikub, triominos., notre goûter toujours sympathique et bien sûr nos repas d'anniversaire ainsi que le repas annuel des Aînés avec la participation de la chorale de Sommières qui nous ravit tous.

Venez nombreux nous rejoindre.



BERNARD Pierrette

Président	MONARD Nel
Vice-Président	CAILLEAU André
Trésorier	CAILLEAU André
Trésorier adjoint	BONNIN Victor
Secrétaire	BERNARD Pierrette
Secrétaire adjointe	ROGEON Colette GODET Solange

Calendrier des manifestations 2004

Vendredi 16 janvier Concours de belote	Jeudi 1er juillet Repas champêtre
Jeudi 5 février Repas des anniversaires	Jeudi 26 août Concours de belote
Vendredi 26 mars Concours de belote	Jeudi 16 septembre Repas des anniversaires
Dimanche 25 avril Loto	Jeudi 18 novembre Repas des anniversaires
Jeudi 6 mai Repas des anniversaires	Jeudi 25 novembre Concours interne de belote
Jeudi 17 juin Repas des Aînés	Jeudi 9 décembre Assemblée Générale

Membres :

CHOLLET Raymond, GAUD Christiane,
PAILLET Jeannine, POUPARD Odette,
THEBAULT Marcelle, FILLON Claude

Chaque jeudi à 14 heures :

Info.
Jeux divers
Café et Friandises



COMPOSITION DU BUREAU

suite à l'Assemblée Générale de Juin 2003

Président	VUZE Jean-François
Vice-président	GAGNAIRE Philippe
Trésorier	DESCHAMPS Olivier
Secrétaire	LE GOUEZIGOU Alain

Membres : FILLON Michel, LA SOUDIERE Jacky, MAROT Bernard, MARTIN Jack, PERON-NEAU Michel

La saison de chasse 2002-2003 a connu une réalisation du plan de chasse avec 20 chevreuils et une biche.

Viennent s'ajouter à ce palmarès 48 sangliers. Au niveau du petit gibier, on a pu voir plus de lièvres que les années précédentes. On notera également une certaine réussite de la volière anglaise qui permet aux chasseurs de rencontrer de nombreux faisans tout au long de la saison de chasse.

LE CLUB DE FOOTBALL LES MONTAGNARDS

C'est reparti pour 2003-2004 ! Après une saison 2002-2003 remarquable ayant permis au club d'accéder à un échelon supérieur : la promotion de 2ème division, ce début de saison est très difficile pour notre équipe senior, les résultats ne sont pas à l'appel. Qui dit « montée », dit également différences de niveau de jeu et il faut s'y adapter. Mais il ne faut pas perdre espoir et souhaitons que nos joueurs sauront retrouver le chemin des buts comme l'année passée.

Le président et les dirigeants déploient de nombreux efforts pour que le club continue de vivre et apporte à chaque joueur le plaisir de défendre ses couleurs. Ils sont généreusement aidés par un groupe de supporters fidèles et chauvins qui aiment leur club composé de joueurs seniors, benjamins, poussins et débutants, ce qui représente plus de 50 licenciés.

Le président remercie tous ceux qui apportent leur soutien soit financièrement (la municipalité, le Comité des Fêtes, Mrs. Guy Tamagnaud et Gérard Blanc), soit bénévolement pour assurer l'encadrement et la logistique nécessaires au bon fonctionnement du club.

Dernièrement, les Montagnards participaient au Marché de Noël en vendant calendriers et tee-shirts au nom de l'équipe.

Le 22 mai 2004, le club organise une rencontre de Football amicale avec la participation des anciens du club suivie d'un buffet campagnard.

Le club de football « Les Montagnards » vous présente tous leurs meilleurs vœux pour 2004.

Le trésorier :

Claude Fillon



Les Donneurs de Sang Bénévoles

L'année 2003 a commencé par une collecte de sang en Février plutôt catastrophique, 13 donneurs seulement. Au mois de juillet, la collecte fut nettement meilleure puisque 43 donneurs se sont déplacés ; au mois d'octobre, seulement 26. Pour une commune de 840 habitants, c'est vraiment très peu, pourtant demain, ce sera peut-être un proche ou bien nous qui serons demandeur de sang, donc cela demande un brin de réflexion... Nous avons également organisé deux matinées d'aphérèse.

Au cours de l'Assemblée Générale des diplômes et médailles ont été remises :

Argent (plus de 10 dons)

* Mlle Chadouteau Anne, Mlle Mayet Valérie, Mme Anquetin Isabelle, M. Poinet Eric, Mlle Sénele Carole.

Argent avec étoile (plus de 25 dons)

* M. Brunet Christian, Mme Menneteau Anne-Marie, Mme Mingot Béatrice, M. Rouhault Gilbert.

Or (plus de 50 dons)

* M. Gourdeau Bernard.

Au mois de mai, nous sommes allés à Vulcania avec deux cars (notre photo).



Manifestations 2004

15 février	Loto
20 mars	Théâtre
16 mai	Voyage
18 juillet	Méchoui
20 novembre	Assemblée Générale

COLLECTES 2004

Mercredi 18 février	Don du sang
Mercredi 4 août	Don du sang
Mercredi 20 octobre	Don du sang
Vendredi 7 mai	Aphérèse
Vendredi 24 décembre	Aphérèse

Comité des fêtes

LE MOT DU PRÉSIDENT

En ce début d'année, je viens vous apporter les bons vœux de bonne et heureuse année pour 2004. Ensuite ma pensée ira à deux personnes :

La première, Louissette Fillon, qui nous a quitté brutalement en ce début d'année 2003. Jeune retraitée, tu avais commencé à t'investir dans les différentes associations de notre commune. Nous garderons de toi ton sourire, ta bonne humeur, ta joie de vivre et ta grande disponibilité à aider Claude notamment pour décorer avec brio la salle des fêtes pour chaque Réveillon.

La seconde sera pour Gérard Dorlac, « signaleur » pour notre St Gervais où tu gardais un carrefour depuis de nombreuses années et toujours fidèle à ton poste.

Que vos familles reçoivent notre soutien moral et notre sympathie. Merci du fond du cœur à tous les deux. Au revoir.

Après l'Assemblée Générale du printemps, Claude Fillon nous a fait part de sa décision de ne pas reprendre la présidence. Après élection, un nouveau bureau s'installe :

Président : Michel MINGOT

Vice Président : Claude FILLON

Secrétaire : Isabelle DALLAY

Trésorier : Michel CHAUCHEAU

Membres : R. MAYET, M. GOURDEAU, J.F. MORISSET, J. et B. CHAMART, A. BOISNARD, J. PAILLET et J. GODET

La St Gervais reste un rendez-vous incontournable à Champagné St Hilaire avec un lot d'animations concoc-



tées par le comité des fêtes. Sur deux journées, trois courses cyclistes catégories senior, cadet et minime sur un circuit assez sélectif permettant de belles empoignades pour le plaisir des spectateurs.

La St Gervais c'est aussi :

- œ le vide grenier qui a réuni une douzaine d'exposants faisant le bonheur des chineurs.

œ l'exposition avicole et animaux de basse-cour et d'ornement,

œ pour les plus jeunes, les manèges et la fête foraine...

Le dimanche matin, quelques 60 éleveurs ont amené leurs toisons, près de 6 tonnes furent négociées.

La St Gervais débuta par le prix cycliste patronné par l'UCC Vivonne réunissant 80 coureurs. La victoire revient à Michaël Meschain (AC Neuville).

En soirée une centaine de convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un dîner animé par le Trio Soledad. Le dimanche, les vainqueurs furent Sabourin en cadet et Moreau en minime.

En la **2004**, St Gervais sera le point fort de notre activité avec au programme sur deux jours :

Samedi : Brocante de 7h à 20h

Course cycliste

Fête foraine

(en soirée)

Buffet avec deux chanteurs des années 40 à 60 : William et Marilou

Dimanche : Marché de printemps

Produits du terroir, artisanaux

Exposition de collectionneurs

Course cycliste

Foire à la laine

Un gros effort de publicité sera fait pour attirer les exposants et les visiteurs, afin de dynamiser notre St Gervais. Le comité des fêtes remercie la commune, le département, le pays civraisien pour les subventions accordées, ainsi que le groupe SAS DOUX FRAIS et les associations pour leurs contributions financières.

Comité des Fêtes :

LOTO Ce dimanche 3 mars, c'est dans une salle comble que se déroule notre loto qui devient une attraction très prisée ce qui nous permet aussi de trouver une partie du financement pour la St Gervais. Merci à tous les joueurs et rendez-vous à notre prochain loto le 7 mars 2004.

Pour clôturer l'année,

Le réveillon de la St Sylvestre

est animé par l'orchestre Ahlambra musette. Les convives peuvent se régaler devant un repas préparé par M. Fradet, traiteur à Gençay.

Le Tennis Club de Champagné

Toujours très heureux de participer, à notre échelle et avec notre animation estivale, à la vie collective de la Commune de Champagné Saint Hilaire, l'équipe du T.C.C. vous souhaite une **heureuse année 2004**, riche de bons moments.

Comme l'an passé, le tournoi amical de Champagné a annoncé le commencement de la nouvelle saison, de ce nouvel été 2003 ; Un grand coup de chapeau aux adhérents. Ils ont participé avec courage et panache à la troisième édition du **tournoi amical de tennis les 21 et 22 juin**, malgré des conditions climatiques caniculaires. Après des matchs en nocturne et jusqu'à une heure du matin le samedi, les finales se sont terminées entre 16h et 20h le dimanche soir comme prévu ! Dans le tableau des moins de 16 ans, et pour sa troisième participation, Pierre Saulnier déjà finaliste, remporte la finale contre son frère cadet Florient, 7/5 6/4. Dans les tableaux de doubles, la famille Gernoux s'est merveilleusement illustrée dans les deux finales : Christophe finaliste 2001 et vainqueur dans le double messieurs 6/3 6/1, et Patricia qui s'impose dans le double mixte 6/6 (8/6) 6/2, ce qui valait bien une première ampoule.

Les activités 2003

Réveillon du comble 3 mai Pétanque du samedi 3 mai

Par ce bel après-midi de mai, 32 équipes se sont retrouvées à la base de loisirs dans la bonne humeur. Merci à ceux qui ont permis la réalisation de cette animation.



Cet été, le T.C.C. a également organisé le **dimanche 13 juillet, un tournoi de « beach-volley » sur le site de la base de loisirs des 3 fontaines** ; la jeune équipe des « Darons » élimine en finale son principal ennemi de la journée l'équipe des « Jackys » sur le score de 15/2 15/10. Mention spéciale à l'équipe surmotivée des « Corrects », composée de la famille Boutron et venus tout droit de Seine et Marne pour le tournoi.

Pour la saison 2004, le Syndicat du Collège nous a reporté le créneau horaire du samedi matin pour le **jeu en intérieur au gymnase de Gencay**. Cotisation annuelle familiale = 20 €, cotisation adulte = 15 € et cotisation moins de 16 ans = 7.50 €. Renseignez vous auprès de Laurent et Marie au 05.49.88.38.41, ou auprès de Samuel et Sylvie au 05.49.18.24.42.

A Bientôt.

Pour le bureau,

Samuel Landreau

Association André Léo

On ne le répétera jamais assez ! Parmi tous les Champenois qui ont aimé vivre au milieu des paysages, des rues, des maisons, des monuments de Champagné, seule Léodile Béra (1824-1900) a eu un destin exceptionnel. Il est donc normal qu'une Association poursuive le but de la faire connaître chez elle et dans toute la France, telle qu'elle était : une **poitevine** énergique et intelligente, une journaliste militante, un écrivain provincial sous le nom d'ANDRE LEO.

Durant l'Année 2003 l'Association ANDRE LEO a travaillé pour que 2004 soit un 180^{ème} anniversaire de sa naissance spectaculaire.

* Sur les superbes chemins de Champagné va discrètement se dessiner un Circuit de Randonnée dans lequel les promeneurs pourront mettre leurs pas curieux dans ceux de Michel et de Lucie, les deux héros de son roman "*Un mariage scandaleux*".

* **Deux projets d'édition** vont pouvoir mettre à la disposition des lecteurs :

un deuxième roman d'ANDRE LEO intitulé "*Marianne*" et qui évoque Poitiers au 19^e siècle

une grosse biographie de Léodile BERA dite ANDRE LEO, rédigée et mise au point depuis des années par un spécialiste de son époque, Alain DALOTEL

* Un projet de réalisation de deux sculptures jumelées à placer à Poitiers et à La Rochelle et illustrant l'œuvre littéraire d'ANDRE LEO trouvera, on l'espère, les solutions aux difficultés rencontrées.

Il est possible de se renseigner, de se procurer tous les documents concernant ANDRE LEO actuellement disponibles (un dépliant gratuit, la biographie rédigée par Fernanda Gastaldello, le roman "*Un mariage scandaleux*", les bulletins de l'Association), ou d'adhérer à l'Association, soit à la Mairie de Champagné-Saint-Hilaire, soit à l'Office du Tourisme de Gençay, soit auprès de l'un des membres du Bureau.

Pierre ROSSIGNOL	05.49.47.13.96
Louis VIBRAC	05.49.37.30.30
Jean-Pierre CHAMBON	05.49.37.34.01
Michel RUSSEIL	05.49.37.31.22

BOULE DE NEIGE

L'ASSOCIATION BOULE DE NEIGE fonctionne depuis 1997 pour créer et renforcer le lien entre les personnes de bonne volonté et celles qui traversent des difficultés.

BOULE DE NEIGE offre à un large public d'environ 150 familles, sur au moins 13 communes, de plus en plus de services et d'activités :

* **au siège de l'Association, rue de la Cure à Sommières**

La mise à disposition de vêtements, vaisselle, mobilier, sans cesse renouvelés

- le 2^e et le 4^e jeudi du mois - de 14h30 à 16h30 -

L'atelier cuisine tous les jeudis matins à la même adresse, d'une capacité de 12 personnes

Les cours d'informatique dispensés par trois formateurs et suivis actuellement par une vingtaine d'adhérents.

* **auprès de 6 bénévoles**

L'aide aux devoirs pour une dizaine d'enfants du niveau de l'école élémentaire et du collège

L'apprentissage ou le ré-apprentissage de la lecture et de l'écriture pour trois adultes

* **deux voyages** à petit prix dans l'année : en avril 2003 à Cholet et en juillet à l'Ile d'Oléron

* **pour Noël**, goûter, distribution de jouets et généralement un spectacle pour une centaine d'enfants

Le grand projet pour l'année 2004 est l'aménagement d'un **nouveau local**. Il est alloué et réhabilité par la Communauté de Communes. Il restera à l'équiper presque entièrement.

Pour tout renseignement ou besoin d'aide, s'adresser à la présidente ou au vice-président qui vous orientera si c'est nécessaire vers le responsable d'atelier

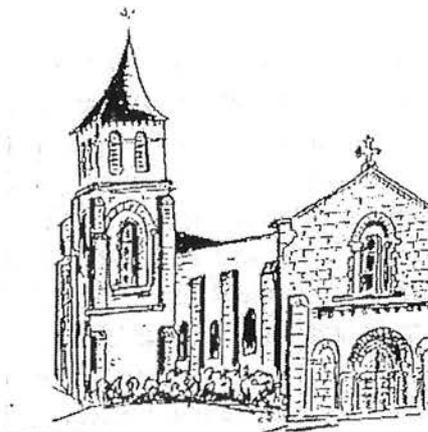
Jacqueline VIBRAC	05.49.37.30.30
Maurice RIGOULAY	05.49.87.07.87

BOULE DE NEIGE est donc encore, jusqu'en 2004, **rue de la cure à Sommières**, avec de multiples occupations et des projets. Soyons toujours plus nombreux à nous y retrouver chaleureusement.

Communauté locale catholique

Le secteur du Val des Sources dont le responsable est le Père Raymond MICHAUD se compose de six communautés locales :

Brion -St Secondin ; Champagné St Hilaire ; Gençay - St Maurice la Clouère ; Magné ; Marnay ; Sommières du Clain- la Ferrière Airoux.



La Communauté locale de Champagné a été installée en avril 1996. Son « mandat » était de trois ans éventuellement renouvelable. En 1999, les mêmes responsables ont été réélus.

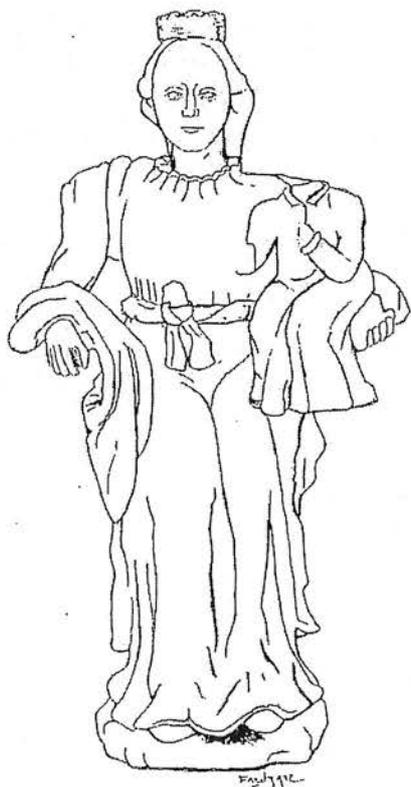
Ne pouvant se représenter une troisième fois et personne ne désirant prendre la responsabilité de délégué pastoral, la Communauté est en attente.

Il a été demandé à François BLAUDEAU, qui a effectué deux mandats de délégué pastoral, d'accepter l'intérim jusqu'en septembre 2004.

Le Père MICHAUD, parti au cours de l'été en Guinée pour une mission d'un an, sera remplacé par un prêtre guinéen.

La vie continue et dans la joie trois baptêmes et quatre mariages ont été célébrés. Quatorze obsèques ont malheureusement endeuillé notre village.

En ce qui concerne les obsèques, la Communauté locale est soucieuse d'être attentive et à l'écoute des personnes dans la peine. Elle accompagne le prêtre pour l'accueil du défunt et de sa famille pour le rituel de la bénédiction du corps. Parfois, le délégué pastoral, en l'absence du prêtre, assurera la totalité des obsèques tant à l'Eglise qu'au cimetière, avec les personnes de la communauté disponibles ces jours-là.



Certaines familles éprouvées nous disent tout le réconfort qu'elles ont trouvé au cours de cette cérémonie préparée avec elles. Qu'il soit permis de remercier toutes les personnes qui de près ou de loin font vivre notre Eglise :

- ☞ celles qui préparent la liturgie, chantent, nettoient, fleurissent...
- ☞ Celles qui assurent la catéchèse auprès de nos enfants,
- ☞ Celles qui aident par leurs offrandes au denier de l'Eglise à la vie matérielle.

Les membres de la Communauté locale vous souhaitent une très bonne année 2004 et restent à la disposition de chacun.

La Communauté locale

Aux soldats de Champagné Saint Hilaire morts pour la France

A ceux qui pour garder la terre des ancêtres
Sont tombés loin des leurs sous la balle des reîtres,
La paroisse fidèle élève un monument.
Ayant offert leur sang en libération pure
Ils sont de ce pays la force et la parure,
Ils sont la fleur de son froment.

Jeunes ou déjà mûrs, au jour dit, sans faiblesse
Ils partaient pour sauver la patrie en détresse ;
Geneviève à Paris les reconnut pour siens ;
Jeanne d'Arc devant eux, déploya sa bannière,
Et de vaincre en priant, leur apprit la manière ;
Soldats français, Soldats chrétiens !

Tenir ! était leur mot d'ordre dans les tranchées,
Sous le fer, sous le feu, sublimes fleurs fauchées,
Comme les anciens Preux, ils bravaient le trépas.
Aux assauts répétés d'une impuissante rage,
Ils répondaient dressés dans un sombre courage :
« Nous vivants, on ne passe pas ! »

Et l'on ne passa pas ; sous les murs héroïques
De Verdun, dépassant les plus hauts faits antiques,
Ils ont frappé le boche au cœur, de coups mortels.
Et la Marne et l'Yser et le "Chemin des Dames"
Sont les noms qu'à jamais la victoire en nos âmes
A gravés en traits immortels.

Amis ! quand vous tombiez dans les grandes batailles,
Vos seuls anges gardiens faisaient vos funérailles,
Ou la main d'un ami vous marquait d'une croix.
Vos corps restaient couchés, martyrs de dures règles,
Mais vos âmes vers Dieu prenaient l'essor des aigles,
De l'honneur écoutant les voix.

Femmes qui pleurez dans le jour solitaire,
Debout, à vos côtés, sur le mont du Calvaire,
N'apercevez-vous pas la "Mère des douleurs" ?

Femmes qui conduisez une troupe orpheline,
Voyez les bras ouverts, la face qui s'incline
En souriant parmi ses pleurs !

Leur haine a parmi nous toute haine effacée ;
Il est juste, il est beau qu'une même pensée
Unisse tout un peuple, un jour, au même lieu.
Amis, Frères ...du moins en cet anniversaire,
Sous le drapeau vainqueur et la croix tutélaire,
Nous invoquons le même Dieu.

Les anciens combattants, fidèles frères d'armes,
Sont là, pour les louer ; et refoulant leurs larmes,
Les mères dont le deuil est mêlé de fierté,
Et les petits enfants, douces fleurs d'innocence
Qui connaîtront par eux, avec l'indépendance,
Les charmes de la Liberté.

Par eux, la Paix si douce aux âmes fraternelles,
Sur ton sol étendant ses bienfaites ailes,
O France, te sourit et fait battre ton cœur ;
Et la justice unie à ta Gloire passée
Comme une soeur, la tient saintement embrassée
Dans un geste plein de grandeur.

Pour nous, les survivants de la grande épopée,
Quand la France au fourreau remettant son épée,
Nous appelle et du doigt nous montre l'avenir,
Restons unis, chassons la haine meurtrière...
De nos vaillants tombés là-bas à la frontière,
Gardons toujours le souvenir !

Dieu des soldats, au cœur plein de miséricorde !
Nous vous prions, penchés au pied de leurs tombeaux.
A nos morts bien aimés, que votre Amour accorde
La lumière et la paix, dans l'éternel repos !

*Alfred de Fouquet, 19 octobre 1924
Curé de Champagné*

CENT ANS DE SPORT A CHAMPAGNE

LE DIMANCHE 20 AOUT 1922 A CHAMPAGNE

"Notre chef-lieu de commune, ce matin-là, raconte le reporter de "L'Avenir de la Vienne", s'est éveillé tout enguirlandé, tout parsemé de verdure et de fleurs, comme aux plus beaux jours de fête. Le soleil, qui décidément nous gâte cette année, brillait dans un ciel sans nuage... Une foule nombreuse et très intéressée était accourue des alentours à cette belle manifestation" pour laquelle M. le Directeur du haras de M. le Baron de Rothschild avait offert gracieusement une vaste prairie.

Cette manifestation organisée ce jour-là par "L'Union Champagnoise", ... c'était

"LE GRAND CONCOURS REGIONAL DE TIR A LA CARABINE".

Le journal n'a pas de mots assez élogieux pour décrire et raconter "cette magnifique journée".

Parallèlement aux cibles alignées d'une façon impeccable et traversant toute la prairie bordée, d'un côté de bois, de l'autre de grands peupliers, les bannières des sociétés, aux couleurs chatoyantes surmontaient les groupes de tireurs régulièrement distancés les uns des autres, et que l'on devinait passionnément attachés à leur tir.

Derrière et au milieu de la zone de tir se trouvait le bureau de classement orné d'un faisceau de drapeaux et de la bannière de "L'Union champagnoise" et auquel s'adjoignait la superbe exposition des prix en nature qui fut particulièrement admiré des visiteurs..."

Vingt cinq sociétés de tir et de nombreux hommes isolés participent au concours, mais aussi **des femmes**. Elles n'ont certes pas la meilleure part puisqu'elles ne disposent que d'une cible, mais elles se montrent acharnées, au point "que l'on eut de la peine à faire cesser le tir à l'heure convenue". Comme si, privées du bruit des armes pendant la Grande Guerre qui s'est terminée à peine quatre ans auparavant, elles voulaient prendre leur revanche. "Années folles" disent les historiens en parlant de l'après Guerre 14/18, le mot n'est peut-être pas usurpé. Mais on comprend que les femmes qui avaient eu l'occasion de montrer leur capacité à gérer les exploitations laissées vacantes par leurs maris, réclament le droit de faire jeu égal dans un exercice d'adresse. Une Champenoise, Mme Nicoullaud s'est classée sixième.

Le palmarès est long, mais il ne termine pas la fête. La fanfare de Gençay est venue ponctuer les moments de la manifestation, et le soir, une retraite aux flambeaux et un bal public apportent la caution populaire à un exercice qui demeure assez proche d'un exercice militaire.

L'ORIGINE DES SOCIÉTÉS DE TIR

La pratique du sport a été longtemps réservée à l'élite et elle a peu pénétré les écoles françaises, même celles de la jeune 3^e République. Les premiers Jeux Olympiques modernes voulus par le Baron Pierre de Coubertin, datent de 1896. Ils marquent les progrès du mouvement sportif, dus sans doute plus aux clubs qu'aux structures éducatives : Instruction publique et Eglises, souvent concurrentes d'ailleurs.

"A l'image des Sociétés de gymnastique étrangères dont on connaît le rôle patriotique, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des patriotes [ont fondé à la fin du 19^e siècle] des sociétés de tir et de gymnastique." La loi du 1^{er} juillet 1901 sur le droit d'association a pu multiplier ce mouvement et le 21 février 1909 *"L'amicale de Champagné"* est créée.

L'Avenir de la Vienne rapporte sa première réunion :

"Jeunes et vieux s'étaient rendus en grand nombre à l'invitation du Maire, l'honorable M. Gouge.

Après avoir examiné et adopté les statuts de la nouvelle Société, il fut procédé à la formation du bureau dont les membres élus sont :

<i>Président :</i>	<i>M. BENOIT Anatole, instituteur</i>
<i>Vice-président :</i>	<i>M. DEBENEST Léon, adjoint au maire</i>
<i>Secrétaire :</i>	<i>M. MOREAU Georges, conseiller</i>
<i>Secrétaire-Adjoint :</i>	<i>M. CHAUVINEAU Henri, propriétaire</i>
<i>Trésorier :</i>	<i>M. COURRIER Abel, négociant</i>
<i>Trésorier-Adjoint :</i>	<i>M. MOREAU Baptiste, tailleur</i>
<i>Directeurs de tir :</i>	<i>M. LAURENT Alain, instituteur adjoint</i> <i>M. ROY Antoine, propriétaire</i>
<i>Commissaires :</i>	<i>MM. SAINTURAT Célestin et FILLON Antoine, conseillers"</i>

Cette création est tardive. Le même journal de l'année 1909 mentionne quantité de concours organisés par des Sociétés voisines : le 27 juin, c'est la *Concorde de Gençay* qui organise son premier ; les 26 et 27 juillet ce sont *Les enfants de la Belle* à Magné, Société fondée le 15 mars de l'année précédente, qui organise le sien.

Mais *L'Amicale* est la deuxième Société de Tir de Champagné. Il existe déjà en effet *La Fraternelle*. A leur début, les tireurs de Champagné ne font pas d'exploit puisqu'à Gençay *La Fraternelle* et *L'Amicale* se classent respectivement 17^e et 18^e et à Magné 12^e et 8^e.

Le nom que se donnent ces Sociétés de tir disent bien les objectifs qui sont recherchés, dans la pratique du sport, au début du 20^e siècle. Celle de Cenon *l'Avant-Garde et Patrie*, *La Sentinelle* de St Jean de Sauves, *Les Francs-Tireurs* de la Dive de Lezay qui participent au Concours de Champagné, sont dans la ligne définie le 7 mars 1909 par le Président de *La Victorieuse* de Monts-sur-Guesnes : *"entretenir les sentiments de patriotisme et développer par un exercice noble et viril les qualités de sang-froid, de précision, de confiance en soi-même, nécessaires à tout bon soldat..."*

Celles de Champagné, d'autre *Fraternelle* comme celle de Champniers, *La Concorde* de Gençay et d'autres veulent plutôt suivre la philosophie du Président Anatole Benoît : *"donner les meilleurs principes, afin de resserrer les liens d'amitié et de fraternité..."*

L'UNION CHAMPAGNOISE

Après la saignée parmi les jeunes hommes de la guerre 14/18, Champagné ne pouvait plus alimenter deux Sociétés. L'intelligence de leurs dirigeants les a poussés à se grouper dans *L'Union Champagnoise* et à diversifier les activités sportives.

La pratique du football à Champagné est avérée au moins le 21 janvier 1923. Ce dimanche là, l'équipe I de Champagné se fait étriper par *La Sentinelle* de Saint-Romain. Mais le compte-rendu donné par celle-ci dans L'Echo de Civray lui rend sportivement hommage : *"Après avoir parcouru 12 km en bicyclette, notre infatigable société a su, par ses feintes habilement jouées, battre malgré leur énergie, l'équipe de Champagné par 4 à 0."* Rapidité contre puissance...la puissance des Champagnois n'a pas "fait le poids".

"*L'Union Champagnoise*" est bien omnisport puisque le même journal, dans son numéro du mercredi 27 août 1924 annonce : *"Une belle fête sportive aura lieu dimanche prochain 31 août à Champagné Saint Hilaire. Sont inscrits au programme : course à bicyclette, courses à pied 100m, 400m, 3000m, toutes dotées de très nombreux prix."*

En outre, un match de football aura lieu entre la "Stella Sommiéroise" et "l'Union Champagnoise."

L'énergie des jeunes est donc sollicitée dans diverses épreuves sportives, mais déjà dans les années 20 et chez les amateurs, les récompenses ne sont pas qu'honorifiques.

LE SPORT DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

C'est Bernard Guillaud qui fonde le Sporting Club "Les Montagnards" de Champagné Saint-Hilaire. Cette Association est déclarée le 25 avril 1939 et parue au J.O. le 17 mai de la même année.



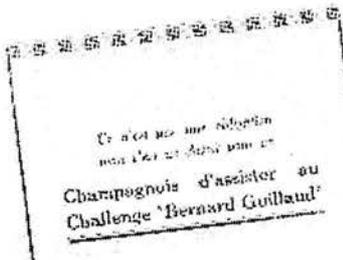
Georges PONSONNET sans ses lunettes
Athlète de l'U.A.I.

L'article 2 qui définit son but est encore marqué par des préoccupations militaires : *"Elle a pour but de développer par l'emploi rationnel de la gymnastique et des sports et par la préparation militaire, les forces physiques et morales des jeunes gens, de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats et de créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité..."*

Mais le Sporting-Club est affilié à la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France et il a le soutien de M. le Curé Henri Giret qui est le secrétaire, alors que le Président est M. Moreau.

L'année d'après, le Club de Champagné reçoit un renfort précieux en la personne de M. Georges Ponsonnet. Employé de banque à Paris, il a fait de l'athlétisme son loisir et sa passion. A tel point que dans la clandestinité de la résistance, il prendra le surnom de son champion de course vénéré, Géo André. Il pratique plusieurs sports, le tennis, la natation, mais c'est dans les courses à pied qu'il se réalise : en 1924, il est sélectionné pour les Jeux Olympiques de Paris ; il enlève la première place de la Coupe de Noël de cross-country en 1926 dans la forêt de Saint-Germain ; en 1928, il remporte le championnat de France du 1000 mètres.

Quand la débâcle l'oblige à s'installer à Champagné où il a épousé Gilberte Bibault, il se met évidemment au service du Sporting-Club qui vient d'avoir la douleur de perdre en mai son fondateur, tué à la guerre. Il veut communiquer aux jeunes sa passion pour les sports et pour cela il organise, en pleine occupation, des épreuves de toutes sortes.



Le journal "Centre et Ouest" du 24 juin 1941 salue "une belle initiative à Champagné" avec beaucoup d'enthousiasme. Il convient de féliciter, écrit-il, M. Ponsonnet

qui se donne tant de mal pour que l'athlétisme perce à Champagné "Bravo M. Ponsonnet ! Bravo les jeunes de Champagné!" conclut-il. Un match d'athlétisme a opposé les Clubs de Vivonne et de Champagné, "deux équipes de valeur sensiblement égales" et a consacré les qualités de René Joly et de Robert Paillet "qui a vraiment l'étoffe d'un athlète complet".

En août 1942, ce sont deux spectacles sportifs que G. Ponsonnet donne à voir lors de deux dimanches consécutifs. Le 9, il s'agit d'une réunion nautique sur le Bassin du Clain à Saix. Son programme est varié et donne lieu à des exploits. Le 16, c'est le Challenge "Bernard Guillaud" qui ne comporte pas moins de 11 épreuves d'athlétisme.

Le 9 Août, Bassin de Saix

- 15 h. - Défilé des Canoës devant participer aux courses.
- 15 h. 15 - Départ de la Course des Canoës (1 k.) 1 rameur
- 15 h. 30 - 200 m. brasse avec la participation de FERNANDE FROMENT, ex-championne de France.
- 15 h. 45 - Éliminatoires des Joutes Lyonnaises.
- 16 h. - Championnat des Débrouillards (25 m. natation, 500 m. canoë, 500 m. course à pied).
- 16 h. 30. - 100 m. nage libre.
- 16 h. 45. - 1/2 Finales Joutes Lyonnaises.
- 17 h. - Départ de la Course Canoës (2 kil.) 2 rameurs.
- 17 h. 15. - Démonstrations de Nages Acrobatiques et de Sauvetage par MAURICE TRUQUET, maître-nageur breveté.
- 17 h. 30. - Course aux Canards.
- 17 h. 45. - Finales des Joutes Lyonnaises.
- 18 h. - Crochet Radiophonique.

Le 16 Août, au Stade

- 15 h. - 80 m. Juniors
- 80 m. Seniors
- 15 h. 15 - 1500 m. Seniors
- Poids Seniors
- 1500 m. Juniors
- 16 h. - 300 m. Seniors
- Hauteur Seniors
- 16 h. 30 - 3000 m. Seniors
- Disque Seniors
- 17 h. - Longueur Seniors
- 17 h. 30 - Relais

On sait de quelle façon tragique cette carrière de meneur d'hommes s'est trop vite interrompue le 13 août 1944. Dans son éloge funèbre qu'il prononce un an après, devant la pierre érigée en son honneur, M. Emile Charlelègue rappelle le double objectif de son ami Georges Ponsonnet : "Pour avoir une influence sur la jeunesse, pour pouvoir trouver en elle des éléments capables d'entrer dans la lutte au moment opportun, il devient l'animateur de la Société Sportive de Champagné."



Ce dévoué animateur disparu, l'athlétisme ne sera plus pratiqué à Champagné en dehors de l'école, et le Sporting - Club se consacre exclusivement au football.

Le théâtre des efforts sportifs avait été jusque là un stade aménagé à Tringalet. Par la suite il va être installé sur la route de Sommières, jusqu'à l'aménagement du lotissement Jean Petit Jean. Il devra alors migrer encore une fois, là où il est aujourd'hui.

LE FOOTBALL APRES LA GUERRE

Pour un village, le sport collectif pratiqué le dimanche après-midi constitue, comme l'école, comme la messe et les vêpres, comme les ballades ... des moments de **convivialité et de socialisation**. Le dévouement de l'agressivité naturelle dans une lutte aux règles bien établies, la solidarité active durant un temps en vue de la victoire, la possibilité de révéler des talents physiques à la communauté proche, l'initiation des jeunes par leurs aînés, tout cela est bon **pour la cohésion communale**.



La guerre a tué son fondateur et son animateur, mais le Sporting-Club doit continuer sa mission. Il ne manque pas de dirigeants dévoués pour reprendre le flambeau. Et notamment le Président Maxime Marot et l'entraîneur André Texereau. Ici ou là, les journaux mentionnent quelques évènements de la vie du Club.

Le 9 septembre 1956, le championnat vient de repartir et l'équipe de Champagné est en déplacement à La Villedieu. L'équipe qui reçoit bat les visiteurs par 2 à 1, mais le résultat est moins important que le commentaire du journaliste de la Nouvelle République. Il écrit le mercredi suivant : *"L'équipe de Champagné Saint Hilaire est composée de joueurs puissants, tenaces, qui doivent encore rechercher plus de cohésion dans le jeu, plus de construction dans les attaques, plus de précision dans le mouvement de la balle."* On ne peut mieux souligner les qualités et les défauts d'une équipe d'amateurs qui compense le manque d'entraînement par une ardeur dans la lutte.

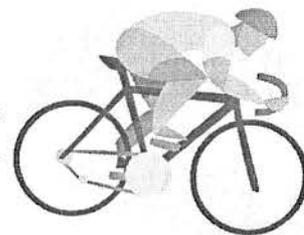
Les générations se succèdent, les résultats s'enchaînent, plus ou moins bons, mais les statuts n'ont pas changé depuis 1939, alors que les conditions ne sont plus les mêmes. Après le décès d'André Texereau, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 1979 met le Sporting Club à jour. Son objet est réduit à *"la pratique de l'Education Physique et des Sports"* et des statuts en 17 articles sont officiellement déposés à la Sous-Préfecture de Montmorillon.

Maxime Marot est maintenu à la Présidence, le secrétaire est Michel Russeil et les membres de son bureau sont Michel Fillon, Michel Royer, Claude Poupard, Michel Tessier et Guy Tamagnaud.

Ce sont ces statuts légèrement modifiés dans l'article 6 le six juin 1981 qui régissent encore aujourd'hui le Sporting-Club présidé depuis 2001 par Jean François Vuzé.



LES COURSES CYCLISTES DE LA SAINT GERVAIS



La foire de la Saint Gervais existe à Champagné depuis les décrets pris par le roi Charles VIII en février 1492 de cette façon : "*Création à la requête des doyens, chanoines et chapitre de Saint Hilaire le Grand de Poitiers, seigneurs de Champagné Saint-Hilaire...de 4 foires à tenir audit village, chaque année, le 20 janvier (St Hilaire), 27 avril (???), **19 juin** (St Gervais), 10 août (St Laurent)...*

Les journaux d'avant la Grande Guerre la signalent parfois : dans *L'Avenir de la Vienne* du dimanche 23 juin 1907, on peut lire : "*Le 19 juin dernier, jour de foire à Champagné, une foule nombreuse mise en gaieté par un soleil resplendissant, se pressait dans notre bourg...*" Mais le sport dont il parle ensuite est plutôt d'un genre particulier : "*Des pickpockets d'un genre bien connu n'avaient point manqué de venir exercer leur talent...*"

Dans celui du samedi 5 juin 1909 : "*Le Maire de Champagné-Saint-Hilaire (Vienne) a l'honneur d'informer les intéressés que la foire dite de Saint Gervais, qui se tient au chef-lieu de cette commune le 19 juin sera, cette année, reportée au lendemain dimanche 20 juin.*"

Mais depuis quand donne-t-elle lieu à une épreuve sportive ? La première mention trouvée dans un journal date du mercredi 18 juin 1952 ; "*Le Libre Poitou*" précise : "*Chaque année, le Grand Prix de Champagné Saint Hilaire connaît un énorme succès grâce à sa belle organisation*" Cette année-là, le groupe des participants à la course est particulièrement relevé puisqu'il comporte deux "*Tours de France*", c'est à dire deux coureurs qui, la semaine suivante, vont faire partie d'une équipe de la "*Grande Boucle*". Il s'agit de BERNARD et de l'Algérien MASSIP.

Dans ses pages sportives, le journal fait monter la pression : le mardi, il publie une première liste des engagés ; le mercredi, il met l'accent sur les plus réputés comme les frères Danguillaume, il vante les mérites de l'Union Vélocipédique de Poitiers et "*l'activité des dirigeants du Comité local qui ne ménagent pas leurs efforts*" ; le jeudi 19 juin, jour de la course, avec la liste définitive des engagés et l'itinéraire des 135 km de course, il donne en gros titre "*Bernard, vainqueur de la Route de France, devra veiller au grain à Champagné, aujourd'hui...*"

Quant aux comptes-rendus, ils s'appliquent à vanter les qualités du spectacle et à en faire garder un souvenir vivace. Le numéro du vendredi offre la photo du vainqueur Lelli à l'arrivée et raconte la course en détail. L'introduction met le lecteur en appétit : "*Grâce à l'inlassable activité de l'U.V.P. et au comité d'organisation de Champagné Saint Hilaire dont les membres les plus influents sont M.M. TEXEREAU, BLANC, MAROT et BERGER, nous avons assisté jeudi à une très brillante confrontation des meilleurs éléments régionaux sur les 135 km d'un parcours difficile et quelquefois dur.*"

Le numéro des samedi-dimanche revient une dernière fois sur cette course qui a occupé les esprits toute la semaine de la Saint Gervais, par une photo du départ, hélas de très mauvaise qualité.

LE SPORT SE DIVERSIFIE A CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

Le dernier tiers du 20ème siècle voit se multiplier la création d'Associations Sportives concernant Champagné Saint-Hilaire. La Sous-Préfecture de Montmorillon possède les statuts déposés par pas moins de six associations.

22/05/1967 : PETANQUE CLUB CHAMPENOISE

26/05/1981 : TENNIS CLUB CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE

07/11/1983 : GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

07/09/1987 : TENNIS DE TABLE CHAMPENOIS (aujourd'hui dissoute)

17/11/1994 : EQUI SAINT-HILAIRE

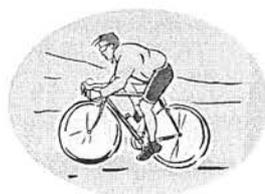


Si les buts des premières sont évidents, il faut préciser qu'EQUI SAINT-HILAIRE veut promouvoir le tourisme équestre dans la région, organiser des rallyes et des raids équestres d'endurance.

A l'évidence, cette multiplication des activités sportives est bénéfique : elle ouvre le sport aux dames, elle offre un choix aux volontaires selon leurs possibilités, elle crée un dynamisme à Champagné. Mais se pose toujours la question du coût, du temps à consacrer, du prix à payer aux formateurs. Et faute de pouvoir régler tous ces problèmes, beaucoup d'associations périclitent ou se mettent en sommeil.

D'autres peuvent encore apparaître : la marche de randonnée, le cyclotourisme, le roller. Depuis cent ans, la pratique du sport collectif est bonne pour la santé, elle ennoblit l'âme mais elle n'est plus une école de patriotisme qui infantilise, elle est une école de citoyenneté qui responsabilise.

Louis VIBRAC



LA PAGE AFFABLE

LA MERCEDES ET LA DODOCHE

Dans le beau parc d'un pavillon,
La Mercédès montrant ses chromes
Vantait la beauté de ses formes ;
Et raillait à coups de klaxon
La dodoche du domestique
-Qui portait, c'est vrai, une capote en plastique- .

*"Admirez mon moteur puissant de cent chevaux
Disait l'autre, en cillant des phares avec orgueil .
Les "Formule-Un", pour sûr que je les vaux!...
Sa pauvre caisse est un cercueil ! ...
Et ses deux chevaux squelettiques
Conviennent bien plutôt à l'allure d'un deuil"*

Elle riait de bonne humeur,
La fière limousine
-Tout en toisant sa minable voisine-,
Quand son maître prit le volant
Pour se porter au restaurant .
Il actionne le démarreur ...
Dix fois ... sans qu'aucun son ne sorte .
Contre le moteur, il s'emporte .

Il oublie qu'hier, le gourmand,
A sucé tout le carburant .
Et il sait qu'aujourd'hui les cuves
Ont été asséchées par les routiers en grève .
Alors l'homme en colère, abandonne l'auto
Pour embarquer dans le tacot
Qui, cahin-caha et brinqueballant
Le mène au restaurant.

Nous admirons le gros, nous raillons le petit,
Mais le gros, parfois, nous trahit .
Si c'est la Mercédès qui permet que l'on crâne,
C'est la dodoche qui dépanne .

Artisans et commerçants

Dénomination	Nom	
Médecins	Joël et Marie-Noël COUTURIER	05.49.37.33.33
Infirmières	Berthe CHAIGNON et Mireille MATHIEU Emmanuelle TASTET	05.49.37.98.75 05.49.88.25.70
Masseur - kinésithérapeute	Sylvie MANEUF	05.49.37.30.73
Ambulance et Taxi	Catherine ROCHAULT	05.49.37.30.49
Psychothérapeutes	Gisèle ECALLE Joël SOULEZELLE	05.49.37.33.29 05.49.37.98.79
La Poste		05.49.37.30.92
Bar	Café des Sports	05.49.37.30.51
Epicerie – Journaux – Tabac	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Boulangerie 	Mr & Mme MOISSONIER Mr & Mme PAIRAULT « Le laitier »	05.49.37.30.63 05.49.30.10.73 05.49.43.64.54
Salon de Coiffure LONLI-LONLA	HEBRAS-CHOLET Hélène	05.49.52.28.70
Vergers, Miel	Octave PIN	05.49.37.30.04
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Entretien espaces verts	Frédéric PAILLET	05.49.37.27.52
Architecte paysagiste	Atelier Samuel LANDREAU	05.49.18.24.40
e-mail : samuelandreau@fr.europost.org	“Tampenoux” Fax :	05.49.18.24.41
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET Philippe ROGEON	05.49.52.22.33 05.49.37.32.08
Plomberie - chauffage	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Mécanique	Jean CAIL	05.49.37.30.45
Agence immobilière La Clavière SARL	7, place du 13 août 1944 Fax :	05.49.52.20.76 05.49.52.20.46
Coopérative des agriculteurs de Civray et Chives		05.49.37.98.72
Négociants en bestiaux	BONNET Frères Jean-François VUZE	05.49.37.31.99 05.49.37.31.21
Abattoir	SAS DOUX FRAIS	05.49.37.31.33
Ecurie Saint Hilaire	Entraînement - visites	05.49.37.33.72
Haras de Saint Hilaire		05.49.37.28.09
Travaux agricoles	Michel PIERRON S.A.R.L. La Combaudière (Fils Gagnaire)	05.49.59.34.39 05.49.37.30.23
Exploitant forestier—Négociant en bois	Frédéric DURIVault	05.49.37.98.73
GITES RURAUX	Le Bugé Bois Brault Le Pontreau La Baudonnière Gîte d'étape communal « Marguerite »	05.49.37.31.10 05.49.37.31.52 05.49.42.04.49 05.49.49.59.11 05.49.37.30.91

Calendrier des fêtes 2004

<p style="text-align: center;">Janvier</p> <p>Vendredi 9 : Vœux du Maire</p> <p>Vendredi 16 : Belote des Aînés Ruraux</p> <p>Samedi 17 : Repas DSB</p> <p>Dimanche 18 : Chasse à courre au renard</p> <p>Samedi 24 : Repas Gymnastique</p> <p>Mercredi 28 : Repas communal des Aînés (+ de 65ans)</p> <p>Samedi 31 : Assemblée Générale de la Pêche</p>	<p style="text-align: center;">Février</p> <p>Jeudi 5 : Repas des Aînés</p> <p>Vendredi 6 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes</p> <p>Samedi 14 : Galette des Rois AFN</p> <p>Dimanche 15 : Loto DSB</p> <p>Mercredi 18 : Don du Sang</p> <p>Mardi 24 : Carnaval APE</p>	<p style="text-align: center;">Mars</p> <p>Dimanche 7: Loto Comité des Fêtes</p> <p>Samedi 13/ Dimanche 14 : Théâtre La Tuilerie</p> <p>Vendredi 19 : Banquet AFN</p> <p>Samedi 20 : Théâtre d'Anché DSB</p> <p>Vendredi 26 : Concours de Belote des Aînés</p> <p>Samedi 27: Repas de la Chasse</p>
<p style="text-align: center;">Avril</p> <p>Dimanche 4: Loto des Aînés</p>	<p style="text-align: center;">Mai</p> <p>Jeudi 6 : Repas des Aînés</p> <p>Vendredi 7 : Don de plasma</p> <p>Samedi 15 : Voyage DSB</p> <p>Samedi 22: Repas du Foot</p>	<p style="text-align: center;">Juin</p> <p>Samedi 12/ Dimanche 13: Saint Gervais</p> <p>Jeudi 17 : Repas des Aînés</p> <p>Samedi 26 / Dimanche 27 : Tournoi de tennis</p>
<p style="text-align: center;">Juillet</p> <p>Jeudi 1 : Repas champêtre des Aînés</p> <p>Samedi 3 : Fête de l'école</p> <p>Dimanche 4 : Randonnée</p> <p>Mardi 13 : Feu d'artifice</p> <p>Dimanche 18 : Méchoui DSB</p>	<p style="text-align: center;">Août</p> <p>Mercredi 4 : Don du sang</p> <p>Vendredi 13 : Commémoration des combats (60ème anniversaire)</p>	<p style="text-align: center;">Septembre</p> <p>Samedi 4 : Vente des cartes de Chasse</p>
<p style="text-align: center;">Octobre</p> <p>Dimanche 10 : Loto APE</p> <p>Samedi 16 : Bal AFN</p> <p>Mercredi 20 : Don du Sang</p>	<p style="text-align: center;">Novembre</p> <p>Dimanche 14 : Loto de la Paroisse</p> <p>Samedi 20 : Assemblée générale et banquet des DSB</p>	<p style="text-align: center;">Décembre</p> <p>Samedi 4 : Chorale Marché de Noël</p> <p>Dimanche 5 : marché de Noël</p> <p>Jeudi 9 : Assemblée Générale des Aînés Ruraux</p> <p>Vendredi 17 : Noël de l'APE</p> <p>Vendredi 24 : Don de plasma</p> <p>Vendredi 31 : Réveillon du Comité des Fêtes.</p>

Les



Pont de Noinville



Pont de la Millière/La Baudonnière

ponts

de
Champagné



Passerelle de la Cueille